



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



15103093

Déposé / Reçu le

, 8 JUL. 2015

au greffe du tribunal de commerce
franco-phones du Greffe
Bruxelles

Dénomination

(en entier) : **LMK**

Forme juridique : **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Siège : **RUE SAINT MICHEL 22 -1000 BRUXELLES**

N° d'entreprise : **BE 0882 983 278**

**Objet de l'acte : DEMISSION/NOMINATION - GERANT/ASSOCIE -TRANSFERT DE PARTS --
TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL**

Il est décidé par l'AGE du 01/07/2015, à l'unanimité des voix de la démission au poste de gérante et associée à dater du 30/06/2015 de Madame KASMI SOUAD et de la nomination à ce même poste au 01/07/2015 de Monsieur AKDENIZ OKTAY.

Il est aussi décidé de la démission au poste d'associé au 30/06/2015 de Monsieur MESSALI MOHSSIN.

Il est également décidé de transférer le siège social de la société à dater de ce jour à l'adresse suivante :
« RUE DU MOULIN 20 – 1210 BRUXELLES ».

Madame KASMI SOUAD et Monsieur AKENIZ OKTAY cèdent la totalité de leurs parts à Monsieur AKDENIZ OKTAY.

AKDENIZ OKTAY
GERANT

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/07/2015 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature